

Diffusion immédiate
Le 18 janvier 2006

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DES CINQ PARCS DU SECTEUR RIVERAIN DE TORONTO REÇOIT LE FEU VERT

Le projet est soumis à des conditions environnementales

TORONTO – Le projet d'aménagement de cinq parcs dans le secteur riverain de Toronto peut aller de l'avant sans faire l'objet d'une évaluation environnementale sous réserve de certaines conditions, a annoncé aujourd'hui la ministre de l'Environnement, Laurel Broten.

« Ces parcs valoriseront des anciens terrains industriels, créeront de nouveaux habitats fauniques et contribueront à relancer le secteur riverain de la ville, a déclaré M^{me} Broten. Voilà une bonne nouvelle pour l'environnement et les habitants de Toronto. »

Les parcs, qui s'inscrivent dans le cadre du plan de 20 ans de la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto, sont les parcs de la rivière Don et du lac Ontario ainsi que les parcs Sherbourne, Commissioners et Don Greenway.

À la demande de la Société de revitalisation, le ministère de l'Environnement a examiné le projet pour déterminer si les parcs doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale. Le ministère a établi qu'une évaluation environnementale n'était pas nécessaire, mais a imposé des conditions au projet d'aménagement des parcs pour protéger efficacement l'environnement.

« Nous sommes ravis de cette décision, a indiqué David Miller, maire de Toronto. Ces parcs sont une part importante de la réalisation de notre rêve sur la revitalisation du secteur riverain de Toronto. Les Torontois et Torontoises doivent se réappropriier leur secteur riverain. »

L'ordonnance déclaratoire qui exempte le projet de l'évaluation environnementale oblige la Société de revitalisation à :

- consulter le public sur les plans d'aménagement détaillés de chaque parc;
- travailler avec l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région durant la phase de conception pour protéger les caractéristiques naturelles et les habitats terrestres et aquatiques, et prévenir les inondations et l'érosion;
- consulter le ministère des Richesses naturelles pour déterminer les effets potentiels sur les ressources hydriques des travaux se déroulant près du lac Ontario et de la rivière Don;
- élaborer des plans de surveillance et des mesures correctives en vue d'atténuer les effets de la construction sur les eaux souterraines et de surface et de réduire les émissions de poussières et d'odeurs;
- réduire au minimum ou éliminer le déversement de sédiments dans le lac Ontario et la rivière Don;
- rendre compte au ministère des sols contaminés et des travaux de dépollution.

La Société de revitalisation doit obtenir les autorisations environnementales requises aux termes de la *Loi sur la protection de l'environnement* et de la *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario*.

Le président de la Société de revitalisation, Robert Fung, s'est réjoui de la nouvelle. « Les travaux de conception du parc de la rivière Don, sur les terres bordant le bras ouest de la rivière, et du parc du lac Ontario, sur les terres portuaires, débuteront en 2006, a déclaré M. Fung. L'ordonnance déclaratoire nous permettra *à la fois* d'obtenir des résultats concrets en temps opportun et de protéger l'environnement. »

« Avec cette nouvelle, le projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto gagne du terrain et nous pouvons d'ores et déjà songer aux travaux », a dit David Caplan, ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique. Le projet d'aménagement des parcs est financé en partie par le plan quinquennal d'investissement dans l'infrastructure de l'Ontario, ReNouveau Ontario, que le gouvernement a doté de 30 milliards de dollars.

« La revitalisation du secteur riverain fera de Toronto une ville encore plus débordante de vie culturelle, de vitalité économique, une ville écologiquement viable, a conclu M^{me} Broten. Des collectivités sûres, propres et où il fait bon vivre constituent une priorité pour ce gouvernement. »

- 30 -

Renseignements :
Anne O'Hagan
Bureau de la ministre
416-323-5809

John Steele
Direction des communications
416-314-6666

Also available in English.

www.ene.gov.on.ca